



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-137131>

Département(s) de publication : 73

Annonce n° 24-137131

---

### Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

**Nom de l'acheteur Public** : Commune des Allues

**À l'attention de** : Monin Thierry, Maire

**Adresse** : Mairie, 124 Rue de la Resse, 73550 Méribel les Allues

**Coordonnées** :

**Téléphone** : +33 479089820

**Courriel** : services.techniques@mairiedesallues.fr

**Adresse internet** : <http://mairiedesallues.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <http://mairiedesallues.fr>

**Type de pouvoir adjudicateur** : Autorité régionale ou locale

**Activité principale** :

Services généraux des administrations publiques

**Code NUTS** : FRK27

### Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://mairiedesallues.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <http://mairiedesallues.fr>

### Section 3 - Description du marché

**Intitulé** : Gestion du centre équestre du bois d'Arbin de Méribel

**Numéro de référence** : 2024-FCS-0031

**CPV - Objet principal** : 80513000

**Type de marché** : Services

**Description succincte** : Le concessionnaire a pour mission d'exploiter, de gérer et d'animer à ses risques et périls l'ensemble des locaux et installations du centre équestre du Bois d'Arbin et les

diverses activités de service public, dans le respect de la destination de l'établissement et conformément aux objectifs poursuivis par le concédant. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat

### Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

**Ce marché est divisé en lots :** Non

**Intitulé du lot :** Gestion du centre équestre du bois d'Arbin de Méribel

**Code(s) CPV additionnel(s) :**

**CPV - Objet principal :** 80513000

**Lieu d'exécution :**

**Code NUTS :** FRK27

**Lieu principal d'exécution ou de livraison :** Centre équestre du Bois d'Arbin 73550 - LES ALLUES

**Description des prestations :** Le concessionnaire a pour mission d'exploiter, de gérer et d'animer à ses risques et périls l'ensemble des locaux et installations du centre équestre du Bois d'Arbin et les diverses activités de service public, dans le respect de la destination de l'établissement et conformément aux objectifs poursuivis par le concédant. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat

**Critères d'attribution :** La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**Durée de la concession :** À compter du 16/05/2025 et jusqu'au 15/05/2030

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :**  
Non

### Section 4 - Conditions de participation

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** - Déclaration sur l'honneur attestant ne pas avoir fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** - Déclaration sur l'honneur attestant ne pas avoir fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** Néant

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** - Les justificatifs à produire sont cités dans le règlement de consultation. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la

réalisation de marchés de même nature. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** Néant

**Conditions liées à la concession :**

**Conditions d'exécution de la concession :** L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat.<br/>Les prix sont révisables.<br/>

## Section 5 - Procédure

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :** Non

**Renseignements d'ordre administratif**

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français

## Section 6 - Renseignements complémentaires

**Il s'agit d'un marché renouvelable**

**Informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://mairiedesallues.fr> - Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Les critères et les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

**Nom Officiel :** Tribunal administratif de Grenoble

**Adresse :** 2 Place de Verdun, 38022 Grenoble

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 476429000

**Télécopieur :** +33 476422269

**Courriel :** greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Précisions concernant les délais d'introduction de recours :** - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. (ce délai de recours n'est pas ouvert aux candidats s'ils ont eu la possibilité de faire un recours précontractuel)- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2024